

La Place de Marché du Puy-de-Dôme

1. Qu'est-ce que la Place de Marché du Puy-de-Dôme ?

La Place de Marché du Puy-de-Dôme permet la redistribution de l'offre touristique du Département sur différentes plateformes en proposant la réservation en ligne de l'offre touristique. L'objectif est d'accompagner et d'équiper les professionnels du tourisme avec **un outil professionnel de vente en ligne**.

Elle est déployée et coordonnée aujourd'hui par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et les Offices de Tourisme dont Clermont Auvergne Tourisme.

Cette Place de Marché du Puy-de-Dôme est parfois nommée Open Experience : le nom de la solution technologique développée par Alliance Réseaux (société du groupe Michelin).

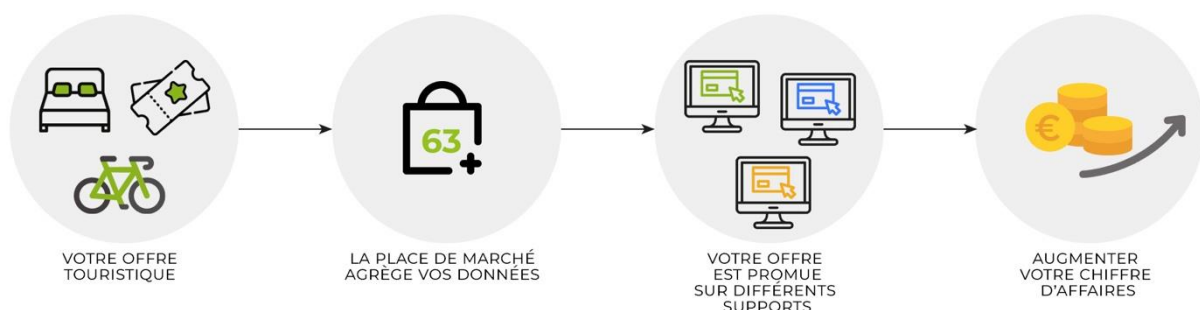
2. Concrètement, comment ça marche ?

D'un côté, vous avez vos outils qui vous permettent de gérer vos réservations, vos plannings. Ces outils sont nombreux et varient selon le type de prestation (hôtellerie, gîtes et meublés, activités, etc.). Ces outils communiquent avec la Place de Marché qui agrège toutes vos données relatives à vos disponibilités en temps réel.

De l'autre côté, la Place de Marché redistribue ensuite ces informations de disponibilités en temps réel et permet aux internautes de réserver en ligne vos prestations via de nombreux sites Internet.

Des sites Internet tels que celui de l'Office de Tourisme métropolitain (www.clermontauvergnetourisme.com) ou encore celui du Département (Auvergne destination volcans) mais aussi votre propre site Internet sur lequel vous pourrez alors proposer la réservation directe de votre offre.

L'objectif de la Place de Marché est de vous éviter la multiplication de planning.
Un seul planning pour une plus grande visibilité.



3. J'aimerais bénéficier de cette Place de Marché du Puy-de-Dôme, mais je n'ai pas d'outil pour gérer mes réservations, comment faire ?

Pas de panique, nous avons tout prévu. Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et le réseau des Offices de Tourisme du département dont Clermont Auvergne Tourisme vous proposent un outil métier adapté à la commercialisation de votre offre.

Ces outils vous permettent de gérer vos réservations et communiquent avec la Place de Marché du Puy-de-Dôme pour proposer la réservation en ligne. Plusieurs outils sont proposés en fonction de la nature de votre offre touristique.

4. J'ai déjà un outil de gestion pour proposer la réservation en ligne de mon offre touristique mais j'aimerais que mes offres soient réservables depuis la Place de Marché du Puy-de-Dôme ?

Des passerelles ont été développées par Alliance Réseaux avec les principaux éditeurs de gestions touristiques. Contactez votre référent au sein de l'Office de Tourisme métropolitain ou consultez la liste des solutions compatibles avec Open System.

En savoir + sur les passerelles

http://documentation.open-system.fr/support/AllianceReseaux_OpenSystem_Passerelles.pdf

5. OK, j'ai compris comment puis-je souscrire à cette Place de Marché ?

En tant que partenaire de Clermont Auvergne Tourisme, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé. Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur le [site Internet pro de Clermont Auvergne Tourisme](https://www.clermontauvergneturisme.com) pour connaître les conditions d'inscription et suivre les étapes.

En savoir + sur les étapes d'inscription

<https://www.clermontauvergneturisme.com/espace-pour-les-professionnels/reservation-open-experience/hebergeurs/>

